



DOCUMENT D'ENTRÉE EN RELATION

Turgot Wealth Planning

Conseil en gestion de patrimoine

adhérent de l'Association Nationale des Conseils Financiers

TURGOT
— WEALTH PLANNING —

6 rue Paul Baudry 75008 Paris - 0185099310 - direction@financieredemedicis.com

Turgot Wealth Planning - SAS au capital de 1000€, enregistrée au RCS de Paris B sous le numéro 520859604,
SIREN : 520859604 - Code APE/NAF : 6512Z

Immatriculée au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, banque et finance sous le n°11060746
en qualité de Intermédiaire en Assurances (IAS), Conseil en Investissements Financiers (CIF) et Conseil en Investissements Financiers (CIF)
consultation possible sur www.orias.fr/welcome

Assurance Responsabilité Civile Professionnelle : AIG Europe SA - TOUR CB21, 16, Place de l'Iris - 92400 Courbevoie
conforme aux exigences du code monétaire et financier et du code des assurances

Vous avez choisi de confier la mission de vous assister, à un professionnel réglementé et contrôlé, vous devez donc garder en mémoire qu'en application de la réglementation destinée à protéger les investisseurs, les conseillers en investissements financiers, les intermédiaires en assurance et les intermédiaires en opérations de banque et en services de paiement sont dans l'obligation de remettre à leur clientèle, avant la formulation d'un contrat, un document d'entrée en relation conforme aux articles 325-5 du Règlement général de l'AMF, R521-1 du Code des assurances et R519-20 du Code monétaire et financier.

Ce document vous permet de vérifier par vous-même notre statut et notre capacité d'exercice.

Activité exercée par Turgot Wealth Planning

Votre Conseiller est immatriculé au Registre Unique des Intermédiaires en Assurance, banque et finance (consultation possible sur www.orias.fr) sous le numéro 11060746 en qualité de :

- **Intermédiaire en Assurances (IAS), Courtier d'assurance ou de réassurance (COA)**

Assurance de responsabilité civile professionnelle n°2.401.395/RD00029800R – OC100000218, souscrite auprès de **AIG Europe SA**, TOUR CB21, 16, Place de l'Iris - 92400 Courbevoie

- **Conseil en Investissements Financiers (CIF), Conseil non-indépendant au sens de l'article 325-5 du règlement général de l'AMF** adhérent à l'Association Nationale des Conseils Financiers, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse, 75082, Paris cedex 02 (www.amf.france.org).

Le Conseiller en investissements Financiers est contrôlé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Assurance de responsabilité civile professionnelle n°2.401.395/RD00029800R – OC100000218, souscrite auprès de **AIG Europe SA**, TOUR CB21, 16, Place de l'Iris - 92400 Courbevoie

- **Conseil en Investissements Financiers (CIF), Conseil non-indépendant au sens de l'article 325-5 du règlement général de l'AMF** adhérent à l'Association Nationale des Conseils Financiers, association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse, 75082, Paris cedex 02 (www.amf.france.org).

Le Conseiller en investissements Financiers est contrôlé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).

Assurance de responsabilité civile professionnelle n°2.401.395/RD00029800R – OC100000218, souscrite auprès de **AIG Europe SA**, TOUR CB21, 16, Place de l'Iris - 92400 Courbevoie

L'activité d'IAS est contrôlée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest, 75436 PARIS Cedex 09, <http://www.acpr.banque-france.fr/accueil.html>.

Turgot Wealth Planning s'est engagé à respecter intégralement le code de bonne conduite de l'Association Nationale des Conseils Financiers disponible au siège de l'association.

- **Votre conseiller est par ailleurs Agent Immobilier, détenteur d'une carte professionnelle n° délivrée par la Chambre de Commerce et de l'Industrie de .**

L'activité d'Agent Immobilier est contrôlée par la DGCCRF, Administration française relevant du Ministère de l'Economie.

Garanties

Votre Conseiller dispose d'une couverture en Responsabilité Civile Professionnelle et d'une Garantie Financière suffisantes couvrant les diverses activités. Ces couvertures sont notamment conformes aux exigences du Code Monétaire et Financier et du Code des Assurances.

- Assurance Responsabilité Civile Professionnelle souscrite auprès de **AIG Europe SA**, TOUR CB21, 16, Place de l'Iris - 92400 Courbevoie

Numéro de police : 2.401.395/RD00029800R – OC100000218

- Garantie financière souscrite auprès de **AIG Europe SA**, TOUR CB21, 16, Place de l'Iris - 92400 Courbevoie

Numéro de police : 2.401.395/RD00029800R – OC100000218

Principaux partenaires

Nous souhaitons que la diversité des fournisseurs listés ci dessous soit de nature à vous assurer de l'objectivité de nos recommandations.

Voici la liste des établissements promoteurs des produits mentionnés au 1° de l'article L341-3 du Code monétaire et financier ou autres fournisseurs avec lesquels Turgot Wealth Planning entretient une relation de nature commerciale (listes susceptibles d'évolution) :

Immobilier d'investissement

AMUNDI IMMOBILIER, LA FRANÇAISE AM, NAMI AEW EUROPE, CORUM AM, BNP PARIBAS REIM FRANCE.

Epargne professionnelle & retraite

APICIL, CARDIF.

Comptes-Titre

GRESHAM BANQUE.

Assurance-Vie & Capitalisation

INTENCIAL PATRIMOINE, SWISS LIFE ASSURANCE ET PATRIMOINE, ORELIS FINANCE, SPIRICA, AEP, SWISSLIFE LUXEMBOURG, CARDIF, AGEAS.

Défiscalisation

INTER INVEST, MIDI CAPITAL, VATEL CAPITAL, AUDACIA, ALTO, SIGMA GESTION, APICAP, CALAO, EXTENDAM, INGEPAR, 123 IM.

Sociétés de gestion

ELEVA CAPITAL, H20 AM, LAZARD FRÈRES GESTION, SCHRODERS, TIKEHAU CAPITAL, ACOFI GESTION, AMIRAL GESTION, ALLIANZ GLOBAL INVESTORS, AMUNDI, AVIVA INVESTORS FRANCE, AXA IM, BDL CAPITAL MANAGEMENT, BFT IM, BLACKROCK, BNPP AM, BNY MELLON IM, CARMIGNAC, CM CIC AM, COMGEST, CPR AM, DNCA FINANCE, DORVAL AM, DWS, ECOFI INVESTISSEMENTS, EDMOND DE ROTHSCHILD AM, ERES GESTION, FEDERAL FINANCE GESTION, FIDELITY INTERNATIONAL, GENERALI INVESTMENTS, GROUPAMA AM, JP MORGAN ASSET MANAGEMENT, KEREN FINANCE, LA BANQUE POSTALE ASSET MANAGEMENT, LA FINANCIÈRE DE L'ECHIQUIER, LA FRANÇAISE, LOMBARD ODIER INVESTMENT MANAGERS, LYXOR ASSET MANAGEMENT, M&G INVESTMENTS, MANDARINE GESTION, MIROVA, TURGOT ASSET MANAGEMENT, UBP ASSET MANAGEMENT.

Nous attirons votre attention sur le fait qu'il existe des liens commerciaux ou capitalistiques significatifs (participation supérieure ou égale à 10% des droits de vote ou du capital) entre Turgot Wealth Planning et les établissements promoteurs de produits suivants :

- **Turgot Asset Management** (relation capitalistique)
- **Turgot Life** (relation commerciale)

Rémunérations

Nos conseils en stratégie patrimoniale sont rémunérés sous forme d'honoraires au tarif de 300 euros HT / heure. En fonction des missions proposées, nous pourrions également vous proposer un forfait d'honoraires spécifique à chaque mission. Le montant du forfait sera dans ce cas inscrit dans une lettre de mission idoine ou dans un devis préalable à la mission.

Nos conseils en investissements financiers, en assurance et en immobilier sont rémunérés au moyen d'une fraction des frais relatifs aux interventions réalisées dans ce cadre, acquittée, directement ou indirectement, par les promoteurs des produits ou services (assureurs, sociétés de gestion, promoteurs immobiliers)

En cas de prescriptions de préconisations, nous pourrions percevoir des rétrocessions de commissions par les établissements promoteurs de produits liés aux investissements que vous réaliserez. Nous serons ainsi rémunérés par la totalité des frais d'entrée déduction faite de la part acquise à la société qui nous autorise à commercialiser le produit, auxquels s'ajouteront une fraction des frais de gestion qui correspond au maximum à 1,5% par an.

Politique de gestion des conflits d'intérêt

Turgot Wealth Planning a formalisé une politique de gestion des conflits d'intérêts et mis en place des dispositions spécifiques en termes d'organisation (moyens et procédures) et de contrôle afin de prévenir, d'identifier et de gérer les situations de conflits d'intérêts pouvant porter atteinte aux intérêts de ses clients.

Clause de confidentialité

En application de l'article 325-4 du Règlement général de l'AMF, Turgot Wealth Planning s'abstient, sauf accord exprès de votre part, de communiquer et d'exploiter, en dehors de sa mission, les informations concernant ses clients.

Cette disposition ne pourra être opposée à l'Association Nationale des Conseils Financiers, ni aux Autorités de tutelle dans le cadre de leurs missions de contrôle.

Protection des données à caractère personnel

Dans le cadre de nos relations, vous êtes amenés à transmettre à Turgot Wealth Planning des données à caractère personnel.

En conséquence, Turgot Wealth Planning traite des données personnelles vous concernant.

Lorsque vous communiquez à Turgot Wealth Planning des données personnelles de tiers (votre conjoint, votre enfant, etc.), vous vous engagez à avoir obtenu leur consentement et à les avoir informés des présentes mentions informatives.

Turgot Wealth Planning traite en qualité de responsable de traitement des données personnelles dans le cadre de son activité de Conseil en Gestion de Patrimoine, au sens des dispositions du règlement n°2016/679, dit règlement général sur la protection des données (RGPD).

Ces données peuvent être traitées à des fins de passation, de gestion et d'exécution des contrats car elles sont nécessaires à l'exécution d'un contrat auquel vous êtes partie ou à l'exécution de mesures précontractuelles prises à votre demande. Ces données peuvent également être traitées, si vous y avez consenti ou si l'entité Turgot Wealth Planning y a un intérêt légitime, afin de réaliser des opérations de prospection. Enfin, ces données peuvent être traitées aux fins de respect des obligations réglementaires incombant à Turgot Wealth Planning, étant entendu que ces obligations peuvent varier eu égard à votre situation (notamment et de manière non-exhaustive, aux obligations liées à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, au respect des dispositions du Code monétaire et financier, au respect des positions de l'Autorité des marchés financiers, au respect des dispositions du Code des assurances, etc.).

Ces données sont conservées 5 ans après la fin de votre relation contractuelle avec Turgot Wealth Planning. Si vous n'avez pas contracté avec Turgot Wealth Planning, vos données peuvent être conservées jusqu'à 3 ans après le dernier contact émanant de votre part. Dans le cadre de certaines situations exceptionnelles, vos données sont susceptibles d'être conservées au-delà de ces durées (de manière non exhaustive : dans le cadre d'un contentieux, lorsque les voies de recours ordinaires et extraordinaires ne sont plus possibles contre la décision rendue ; dans le cadre d'activités immobilières, 10 ans au sein du registre des mandats ; aux fins de respects de certaines obligations légales incombant à Turgot Wealth Planning; à la demande d'une autorité légale, etc.).

Ces données pourraient être transmises aux entités d'un groupe de société auquel appartiendrait Turgot Wealth Planning (ainsi que toutes autres sociétés pouvant ultérieurement intégrer ce groupe), à ses partenaires commerciaux (assureurs, sociétés de gestion, établissements bancaires et leurs éventuels intermédiaires) ainsi qu'à ses prestataires (éditeurs de logiciels, hébergeur, archiveur, etc.) agissant sur ses strictes instructions.

Ces données sont susceptibles de faire l'objet d'un transfert en dehors de l'Union Européenne, sur les fondements suivants : lorsque les données sont transférées à Turgot Wealth Planning, sur le fondement de la décision 2011/61/UE de la Commission du 31 janvier 2011 ; lorsque des données sont transférées à des sous-traitants, en vertu de la mise en place de garanties appropriées (notamment la signature de clauses contractuelles types adoptées par une autorité de contrôle ou la Commission européenne et/ou le respect d'un code de conduite) et/ou en vertu d'une décision d'adéquation de la Commission européenne vers un pays assurant un niveau de protection adéquat.

Vous disposez de la faculté d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle compétente, de définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de vos données après votre décès ainsi qu'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition pour motif légitime aux données personnelles vous concernant.

Traitement des réclamations

En cas de litige ou de réclamation du Client, les parties contractantes s'engagent à rechercher en premier lieu un arrangement amiable. Vous pourrez présenter votre réclamation à l'adresse du cabinet de M. Waldemar Brun-Theremin, qui disposera de dix jours pour en accuser réception, puis de deux mois à compter de la réception de la réclamation pour y répondre.

À défaut d'arrangement amiable, les parties pourront en second lieu saisir un médiateur :

- **Médiateur de l'AMF** : Madame Marielle COHEN BRANCHE, Médiateur de l'AMF, 17 place de la Bourse, 75082 PARIS CEDEX 02;
Site internet : <http://www.amf-france.org/Le-mediateur-de-l-AMF/Le-mediateurmode-d-emploi/Modes-de-saisine.html>;
- **Médiateur de l'assurance** : Le Médiateur de l'Assurance, TSA 50110, 75441 PARIS CEDEX 09.
Site internet : <http://www.mediation-assurance.org/Saisir+le+mediateur>;
- **Médiateur produits immobiliers et bancaires** : La Médiation de la consommation, ANM Conso, 62 rue Tiquetonne, 75002 PARIS;
Site internet : www.anm-conso.com/anacofi-iobsp.

Utilisation du courrier électronique

Nous serons amenés à communiquer par courrier électronique avec vous ou avec toute autre personne autorisée par vous. Dans ce cas, vous acceptez expressément les risques inhérents que présente ce mode de communication (y compris les risques d'interception, de modification ou d'accès non autorisé à ces messages, ainsi que les risques de virus ou d'autres intrusions malveillantes).

Fait et remis par voie électronique le 26/04/2024.

26/04/2024 07:28



*M. Waldemar Brun-
Theremin*